

# MOUVEMENT 2020

## Le calendrier

### Phase informatisée

- Du 23 avril à 9h au 11 mai à 9h : session de saisie des vœux via l'application MVT1D.

- **A partir du 19 mai** : les enseignants ayant émis des vœux recevront un accusé de réception dans MVT1D (via la messagerie électronique qu'ils auront renseignée lors de la saisie des vœux). Cet accusé leur permettra de contrôler leurs vœux ainsi que leur barème.

- **Du 19 mai au 2 juin inclus** : les candidats pourront demander à la cellule mobilité une correction de leur barème au moyen de l'annexe J.

- **A partir du 3 juin** : un nouvel accusé de réception avec votre barème définitif vous sera envoyé. A partir de cette date **les barèmes sont arrêtés définitivement par madame l'Inspectrice d'Académie et ne sont plus susceptibles d'appel.**

- **A partir du 5 juin** : publication des résultats d'affectation dans l'application MVT1D.

### Phase d'ajustements

La phase d'ajustements permet une nomination à titre provisoire des enseignants en mobilité obligatoire restés sans poste suite à la première phase informatisée. Lors de cette phase d'ajustements une attention particulière sera accordée à l'affectation des professeurs des écoles stagiaires (en 2019-2020) et des professeurs T1 (en 2019-2020).

Les enseignants concernés seront sollicités via leur messagerie professionnelle à partir du 15 juin. Ils devront obligatoirement procéder au **classement des circonscriptions à partir d'une application** (qui sera mise en ligne sur le site <https://si.ac-strasbourg.fr/arena> afin de recevoir une affectation à titre provisoire avant le 3 juillet.

Les derniers ajustements manuels pourront se dérouler fin août afin de couvrir les supports libérés pendant l'été.